BANQUE MIGROS

Changement de version

pour les fichiers pain. et camt.

En novembre 2022, la place financière suisse a introduit **la nouvelle version ISO 20022 2019**, qui remplacera définitivement la version ISO 20022 2009 cette année. Le changement de version concerne les paiements (pain.001), les messages d'état (pain.002) ainsi que les informations de compte et d'écriture (camt.05x). Vous apprendrez à la page 2 comment vous assurer que votre logiciel de paiement génère et traite les nouveaux fichiers pain. et camt.

Quand aura lieu le changement de version?

La **phase parallèle**, durant laquelle les deux versions (2009 et 2019) sont prises en charge, dure encore jusqu'au 14 novembre 2026. À partir de cette date, nous ne traiterons et ne générerons plus que des fichiers de la nouvelle version 2019.

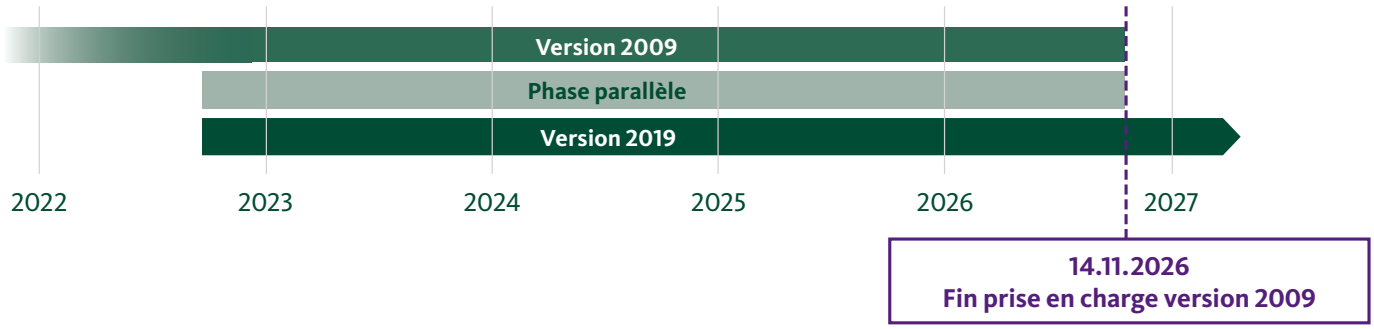

Quelles versions de messages sont concernées?

Version de message	Version ISO 20022 2009 (ancienne)	Version ISO 20022 2019 (nouvelle)
Prise en charge jusqu'au	14 novembre 2026	pas de date de fin
Paiements	pain.001.001.03.ch.02	pain.001.001.09.ch.03
Message d'état	pain.002.001.03.ch.02	pain.002.001.10
Informations de compte / d'écriture	camt.052.001.04 camt.053.001.04 camt.054.001.04	camt.052.001.08 camt.053.001.08 camt.054.001.08

BANQUE MIGROS

Vérification et mise à jour des formats pain. et camt.: comment procéder?

Ordres de paiement: pain.001

1. Vérifiez si votre logiciel de paiement génère le fichier de paiement correct.

- Si votre logiciel de paiement génère **le fichier de paiement pain.001.001.03,** vous devez effectuer une **mise à jour vers la version pain.001.001.09,** sans quoi vos fichiers de paiement ne pourront plus être traités à partir du 14 novembre 2026.
- Si votre logiciel de paiement génère **le fichier de paiement pain.001.001.09,** vous n'avez rien à entreprendre.

Pour toute question ou en cas d'incertitude, vous pouvez contacter le fournisseur de votre logiciel de paiement ou votre service informatique.

2. Assurez-vous que vos adresses sont disponibles sous forme structurée.

- Les adresses dans les données de base de votre logiciel de paiement doivent être enregistrées sous forme structurée. À partir du 14 novembre 2026, la Banque Migros refusera la réception des fichiers de paiement comprenant des adresses non structurées.

Comparaison: adresse de bénéficiaire non structurée et adresse structurée

Adresse non structurée

```
<Cdtr>
<Nm>Musterfirma AG</Nm>
  <PstlAdr>
    <Ctry>CH</Ctry>
    <AdrLine>Musterstrasse 10</AdrLine>
    <AdrLine>8001 Zürich</AdrLine>
  </PstlAdr>
</Cdtr>
```

Adresse structurée

```
<Cdtr>
<Nm>Musterfirma AG</Nm>
  <PstlAdr>
    <StrtNm>Musterstrasse</StrtNm>
    <BldgNb>10</ BldgNb>
    <PstCd>8001</ PstCd >
    <TwnNm>Zürich</TwnNm>
    <Ctry>CH</Ctry>
  </PstlAdr>
</Cdtr>
```

Informations de compte et d'écriture: camt.05x

1. Vérifiez si votre logiciel de paiement prend en charge la version camt.05x 08.

- Si votre logiciel de paiement ne peut **traiter que la version camt 04,** une mise à jour vers la version 08 est nécessaire.
- Si votre logiciel de paiement peut déjà traiter la **version camt.05x 08,** vous n'avez **rien à entreprendre.**

Pour toute question ou en cas d'incertitude, vous pouvez contacter le fournisseur de votre logiciel de paiement ou votre service informatique.

2. La Banque Migros passera à la version camt.05x 08 pour l'envoi.

- Nous vous enverrons les informations de compte et d'écriture dans l'ancienne version camt. 04 jusqu'à la fin de la phase parallèle le 14 novembre 2026. Nous passerons ensuite à la version 08. **Vous n'avez rien à entreprendre.**
- Souhaitez-vous recevoir plus tôt les informations de compte et d'écriture dans la nouvelle version camt.? Veuillez nous contacter via l'e-banking avec l'objet «Conversion version ISO 20022» et nous organiserons la conversion pour vous.

Informations complémentaires

Souhaitez-vous en savoir plus sur le passage de la norme ISO 20022 à la nouvelle version 2019?
Consultez les sites iso-payments.ch et six-group.com/standards-download-center.